

Le narrateur en procès

Le narrateur d'*À la recherche* nous dit-il la vérité ? Veut-il d'ailleurs la connaître ? Un problème relativement nouveau posé par la critique est celui de la sincérité du narrateur. Et il semble que l'idée se répande de plus en plus qu'il nous ment, nous dissimule quelque chose, a quelque chose à nous cacher. Jadis, la « critique des beautés », comme on l'appelait, allait dans le sens du texte, épousait son projet, lui faisait confiance, mais les études littéraires sont à présent volontiers animées par une herméneutique du soupçon. On fait le procès du texte littéraire, le prend en défaut, expose ses stratagèmes, le déconstruit.

Il est exact que le narrateur de la *Recherche* se livre parfois à un éloge du mensonge, lequel permet d'apprendre la vérité, comme on prêche le faux pour apprendre le vrai. Nombreux sont les personnages qui se comportent de cette manière : Swann, Charlus, Saint-Loup, le héros, tous les amoureux. Voici par exemple ce que le narrateur dit du mensonge dans *La Prisonnière*, à propos de Charlus et de Morel :

Le mensonge, le mensonge parfait, sur les gens que nous connaissons, les relations que nous avons eues avec eux, notre mobile dans telle action formulé par nous d'une façon toute différente, le mensonge sur ce que nous sommes, sur ce que nous aimons, sur ce que nous éprouvons à l'égard de l'être qui nous aime et qui croit nous avoir façonnés semblables à lui parce qu'il nous embrasse toute la journée, ce mensonge-là est une des seules choses au monde qui puisse nous ouvrir des perspectives sur du nouveau, sur de l'inconnu, puisse ouvrir en nous des sens endormis pour la contemplation d'univers que nous n'aurions jamais connus (*P*, 205)¹.

Le narrateur n'a pas l'air de marquer de distance par rapport à cette ruse ; il semble même la reprendre à son compte dans une première personne du pluriel qui l'inclut : « [...] le mensonge parfait [...] sur ce que nous sommes, sur ce que nous aimons [...] ». A-t-on le droit cependant de traiter le narrateur de menteur ? De lire la *Recherche* comme si elle était écrite par un tricheur ?

Bien entendu, il y a deux sujets particulièrement litigieux à propos desquels la franchise du narrateur est fréquemment mise en doute : ce sont la judaïté et l'homosexualité. Proust était juif et homosexuel. Ou du moins est-ce l'opinion reçue à son sujet. Le héros de la *Recherche* n'est apparemment, ouvertement, ni juif ni homosexuel. On en a fini avec la critique biographique, mais de manière retorse elle se reporte de l'auteur au narrateur. On ne s'interroge plus trop sur Proust, mais beaucoup sur le narrateur. Ne serait-il pas en réalité juif ? Ne serait-il pas en réalité homosexuel ? Mais honteux, hypocrite, truqueur, ce qui va bien justement, et avec l'homosexualité, et avec la judaïté. Reprenons successivement l'une et l'autre question, avec le souci du texte, dans l'attention à sa lettre².

¹ Je cite la collection « Folio ».

² Je prolonge ici une recherche entamée dans plusieurs contributions récentes. Est-ce une « nouvelle direction de recherche » ? C'est en tout cas une recherche en cours. Ces contributions sont d'une part un livre, *Connaissez-vous Brunetière ? Enquête sur un antidreyfusard et ses amis* (Paris, Seuil, 1997), qui a modifié ma façon de penser la question juive dans la *Recherche*, suivi d'un essai de « philologie politique » sur un adjectif de Proust, « Le profil assyrien » (*Études de langue et littérature françaises* [Tokyo], n° 28, 1997) ; d'autre part un article, « La dernière victime du narrateur » (*Critique*, mars 1997), qui, à partir d'un compte rendu de l'ouvrage stimulant de Mario Lavagetto, *Chambre 43. Un lapsus de Proust* (Einaudi, 1991 ; trad. fr., Belin, 1996), posait, après bien d'autres, la question de la sexualité (de l'homosexualité ?) du narrateur-protagoniste de la *Recherche*. Lavagetto m'a fait savoir que

Les bévues du narrateur

Depuis quelques années, nombreuses ont été les tentatives, relevant en particulier des *Gay and Lesbian Studies* américaines, pour montrer que le héros de la *Recherche* était en réalité homosexuel. Toute une littérature, la plupart du temps pas très bonne, cherche à faire avouer au narrateur son orientation sexuelle en faisant parler le non-dit du roman. Elle confond fonction et existence, personnage et personne³, et je n’y reviendrai pas. L’intérêt du livre de Mario Lavagetto, *Chambre 43. Un lapsus de Proust*, est précisément d’éviter ce travers pour s’attacher au détail des incohérences du texte, pour pister les libertés que le narrateur de la *Recherche* prend avec le contrat qui le lie au lecteur. C’est cette trace que je voudrais poursuivre au long des rapports de Charlus et du héros, de ce qu’en dit le narrateur (et non de ce qu’il n’en dit pas) jusqu’au coup de théâtre définitif de *Sodome et Gomorrhe I*.

En général, la distance entre le héros (naïf) et le narrateur (lucide) est fortement soulignée par le texte ; la différence des points de vue passé et présent sur les événements est nettement marquée ; le narrateur signale dans des « préparations » – c’est le terme de Proust – qu’une autre leçon sera tirée plus tard de tel ou tel fait. Mais le spectacle de l’homosexualité de Charlus, vite transparent pour le lecteur, est une invraisemblablement longue exception à cette convention. Pendant des centaines de pages, le narrateur se garde avec soin de révéler le pot aux roses, si bien que sa réserve, son silence, ses omissions, redoublant l’aveuglement incroyable du héros, donnent l’éveil au lecteur, le mettent sur le qui-vive.

Dans *À l’ombre des jeunes filles en fleurs*, l’apparition de Charlus suit la rencontre improvisée de Bloch sur la plage de Balbec, si bien que d’emblée je ne peux pas séparer mes deux questions :

Un jour que nous étions assis sur le sable, Saint-Loup et moi, nous entendîmes d’une tente de toile contre laquelle nous étions sortir des imprécations contre le fourmillement d’israélites qui infestait Balbec. « On ne peut pas faire un pas sans en rencontrer, disait la voix. Je ne suis pas par principe irréductiblement hostile à la nationalité juive, mais ici il y a pléthore. On n’entend que : “Dis donc, Apraham, chai fu Chakop.” On se croirait rue d’Aboukir. » L’homme qui tonnait ainsi contre Israël sortit enfin de la tente, nous levâmes les yeux sur cet antisémite. C’était mon camarade Bloch (*JF*, 305).

L’antisémitisme de Bloch donne lieu à un commentaire assez long du narrateur sur les défauts de son ami, et sur l’aveuglement de celui-ci à ses propres défauts : « Car il ne le voit pas ou croit qu’on ne le voit pas » (*JF*, 309). Le narrateur en déduit une vérité gnomique, à savoir qu’« on devrait au moins, par prudence, ne jamais parler de soi, parce que c’est un sujet où on peut être sûr que la vue des autres et la nôtre propre ne

je n’avais pas lu le livre qu’il avait écrit, car il ne cherchait nullement à incriminer le narrateur. Moi non plus. Il repérait pourtant ce qu’il appelait un lapsus – cette chambre 43 pour 14 bis de l’hôtel de Jupien – qui plaçait le narrateur au beau milieu d’une scène homosexuelle, et il faisait de la métaphore du tribunal, empruntée à E.M. Forster, un leitmotiv de son essai. J’ai repris cette métaphore dans mon titre. Puisque Lavagetto la récuse, faisons comme si elle était simplement la mienne, non sans rappeler qu’un individu mis en examen – y compris un personnage de roman – bénéficie naturellement de la présomption d’innocence.

³ « [A]lors qu’une personne réelle est toujours ontologiquement irréductible aux récits (factuels) qu’on peut raconter à son sujet, un personnage fictif se réduit à ce que l’auteur en dit », Oswald Ducrot, Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995, p. 623.

concordent jamais » (*JF*, 310). Il en conclut que « la vraie vie des autres, l'univers réel sous l'univers apparent » (*JF*, 310) ne coïncide pas avec les paroles que nous tenons sur nous-mêmes et que

le moins que nous risquions est d'agacer par la disproportion qu'il y a entre notre idée de nous-mêmes et nos paroles, disproportion qui rend généralement les propos des gens sur eux aussi risibles que ces chantonnements des faux amateurs de musique qui éprouvent le besoin de fredonner un air qu'ils aiment en compensant l'insuffisance de leur murmure inarticulé par une mimique énergique et un air d'admiration que ce qu'ils nous font entendre ne justifie pas (*JF*, 310).

À propos des défauts de Bloch, en particulier de son illusion qu'il peut dissimuler sa judaïté, le narrateur affirme ainsi que tout discours sur soi est une leurre, et qu'il est donc légitime pour les interlocuteurs d'y entendre autre chose. Il va même plus loin, puisqu'il ajoute que les défauts qu'on perçoit le plus volontiers chez les autres, ce sont justement ceux dont on souffre soi-même :

Et à la mauvaise habitude de parler de soi et de ses défauts il faut ajouter, comme faisant bloc avec elle, cette autre de dénoncer chez les autres des défauts précisément analogues à ceux qu'on a. Or, c'est toujours de ces défauts-là qu'on parle, comme si c'était une manière de parler de soi, détournée, et qui joint au plaisir de s'absoudre celui d'avouer (*JF*, 310).

Ainsi Bloch se plaignait-il de la surpopulation juive à Balbec. Mais pourquoi ne pas appliquer l'adage au narrateur lui-même, au narrateur comme personnage ?

D'ailleurs il semble que notre attention, toujours attirée sur ce qui nous caractérise, le remarque plus que toute autre chose chez les autres. Un myope dit d'un autre : « Mais il peut à peine ouvrir les yeux » [...]. Et puis chaque vice, comme chaque profession, exige et développe un savoir spécial qu'on n'est pas fâché d'étaler. L'inverti dépiste les invertis [...] (*JF*, 310-311).

Avant même de faire la connaissance de Charlus, le lecteur est donc prévenu, par ces quatre longues pages sur la judaïté de Bloch, que tout discours a des dessous, dissimule autant qu'il révèle, et doit être interprété au rebours de son sens obvie.

Suit la première rencontre avec le baron. Mais auparavant, Saint-Loup a encore averti le héros de l'hostilité de Charlus aux « goûts bizarres » de certains individus ; il lui a rapporté la vieille histoire de cet homme en vue – Vaugoubert, comme on l'apprendra plus tard⁴ – qui était venu faire une déclaration au baron dans sa garçonnière et qui s'était fait fouetter (*JF*, 317). Toutefois, lorsque Charlus apparaît, non seulement le héros se montre parfaitement innocent (il n'est pourtant pas sans savoir qu'il existe des « goûts bizarres » dans la nature), mais le narrateur lui-même, qui vient d'être si perspicace et si loquace à propos de l'antisémitisme de Bloch, renonce soudain à toute velléité d'interprétation et devient muet comme une carpe. Le commentaire persuasif sur l'antisémitisme feint de Bloch cède la place à une extrême discrétion, sans même la moindre annonce d'une révélation future qui donnerait aux choses un autre visage. Les comparaisons, imputables au héros plutôt qu'au narrateur, conformément à la focalisation restreinte qui prédomine dans cette scène, se substituent au commentaire (on reverra le

⁴ Voir *Sodome et Gomorrhe, À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, coll. « Bibl. de la Pléiade », t. III, 1988, p. 1346.

rôle des comparaisons venant comme des leurres à la place des commentaires du narrateur). Le héros croise d'abord le baron incognito, et ce sont ses yeux qui le frappent, « percés en tous sens par des regards d'une extrême activité comme en ont seuls devant une personne qu'ils ne connaissent pas des hommes à qui, pour un motif quelconque, elle inspire des pensées qui ne viendraient pas à tout autre – par exemple des fous ou des espions » (*JF*, 318-319). Les deux exemples lancent le lecteur – mais il n'est probablement déjà plus dupe – sur une piste que le narrateur sait pertinemment être fausse. Un peu plus bas : « la singularité de son expression me le faisait prendre tantôt pour un voleur et tantôt pour un aliéné » (*JF*, 319). Ici, il s'agit bien d'une impression passée, imputée explicitement au héros, et non corrigée par le narrateur. Fou, espion ou voleur, le baron est plus loin décrit aussi « comme un policier en mission secrète » (*JF*, 321). Les yeux de Charlus, toujours en mouvement, sont encore présentés « comme ceux de certains animaux effrayés, ou ceux de ces marchands en plein air qui, tandis qu'ils débitent leur boniment et exhibent leur marchandise illicite, scrutent, sans pourtant tourner la tête, les différents points de l'horizon par où pourrait venir la police » (*JF*, 326). Or le narrateur perpétue la tromperie : je veux dire qu'il omet de signaler qu'elle sera un jour redressée, commettant ainsi une sorte de mensonge par omission, ou violant une de ces maximes, en l'occurrence celle de qualité que H. Paul Grice repérait dans la conversation⁵.

Depuis un bon moment, n'importe quel lecteur a compris, et « le lecteur français veut être respecté ». Il se demande forcément ce qu'on lui veut, pourquoi le narrateur (et l'auteur) le mènent en bateau. (Je parle du lecteur d'aujourd'hui, encore plus que du lecteur d'hier, qui admettait peut-être mieux la convention de discrétion sur un sujet tabou.) D'autant plus que le narrateur ne passe pas entièrement sous silence la naïveté du héros : il lui arrive de la signaler (autrement dit, la focalisation n'est pas à 100% restreinte), mais à propos d'un détail, lorsque Charlus affecte de ne pas avoir convié le héros et sa grand-mère à prendre le thé chez Mme de Villeparisis après le dîner et se réjouit bruyamment qu'ils aient eu la bonne idée de s'inviter à l'improviste. Ici, le recul du narrateur est souligné : « Avec un scrupule de précision que je gardai jusqu'à l'âge où je compris que ce n'est pas en la lui demandant qu'on apprend la vérité sur l'intention qu'un homme a eue » (*JF*, 327), le héros insiste pour que Charlus reconnaisse les faits, évidemment sans succès. « Puisqu'il refusait toute explication j'essayai de m'en donner une, et je n'arrivai qu'à hésiter entre plusieurs dont aucune ne pouvait être la bonne » (*JF*, 327). La délibération herméneutique est déplacée sur un point mineur tandis que l'énigme centrale est tout juste indiquée brièvement en ces termes : « J'aurais voulu deviner quel était ce secret que ne portaient pas en eux les autres hommes et qui m'avait déjà rendu si énigmatique le regard de M. de Charlus quand je l'avais vu le matin près du casino » (*JF*, 328). Or la présentation du héros au baron par Mme de Villeparisis, qui a eu lieu depuis la scène du casino, exclut désormais l'hypothèse du voleur et du fou : « [...] avec ce que je savais maintenant de sa parenté, je ne pouvais plus croire ni que ce fût [le regard] d'un voleur, ni d'après ce que j'entendais de sa conversation, que ce fût celui d'un fou » (*JF*, 328). C'est le héros qui parle, ou bien c'est le narrateur qui revit ses réactions passées, mais ni le héros ni le narrateur ne proposent de nouvelle hypothèse à la place de celle qui vient d'être rendue caduque, même si les indices s'accumulent, comme la haine de Charlus pour les « “gigolos” » (*JF*, 328) – mot entre guillemets que le lecteur

⁵ H. Paul Grice, « Logique et conversation », trad. fr., *Communications*, n° 30, 1979, p. 57-72.

est gêné pour attribuer, puisque seule la fin de la phrase donne la parole à Charlus en réponse à Saint-Loup : « Ce sont de petites canailles » – et les jeunes gens efféminés, ou encore la « délicatesse », la « sensibilité féminine » de ses remarques sur Mme de Sevigné, sensibilité qui ne pouvait provenir que de la fréquentation d'une femme, sa mère ou sa fille, suivant la grand-mère du héros, lequel ajoute cet aparté : « Moi je pensai : “Une maîtresse” » (*JF*, 329), insinuation erronée, mais de nouveau nullement disqualifiée par le narrateur, tandis que le héros la justifie par l'influence que Rachel lui semble avoir sur Saint-Loup, encore à tort puisque la femme qui affine l'oncle et le neveu est en eux, en Charlus, en Saint-Loup. Le lecteur est en droit, compte tenu des règles de l'échange qui s'est noué avec le narrateur, d'attendre que celui-ci, même s'il s'abstient de corriger une méprise du héros, l'avertisse que le héros commet une méprise, d'autant plus que les insinuations ne sont pas terminés et culminent avec « la nichée de jeunes filles » que le héros entend dans la voix du baron (*JF*, 331).

Une fois Charlus parti, Saint-Loup et le héros se rendent à dîner chez les Bloch : ainsi la scène juive (explicite) enchâsse parfaitement la scène homosexuelle (implicite). Tout cela est bien connu, mais je le rappelle pour souligner la différence de traitement des deux mises en scène, et opposer les réticences du narrateur dans la scène enchâssée à sa prolixité dans la scène enchâssante. J'ai dit que les *understatements* du narrateur pouvaient s'expliquer par une censure et j'ai suggéré qu'ils déconcertaient peut-être moins le lecteur de 1920. Mais cet argument est peu satisfaisant car le résultat (la fonction) des silences du narrateur est essentiellement de créer une situation de comédie : le lecteur est amusé par le malentendu ou le quiproquo traditionnel, l'absence de reconnaissance, d'*anagnôrisis*. Le héros se trompe sur Charlus, imagine qu'il est un homme à femmes alors qu'il est un homme-femme, ce que tout lecteur sait depuis la première apparition du baron, après que les allusions à l'ami de Swann et au chaperon d'Odette lui ont déjà mis la puce à l'oreille dans *Du côté de chez Swann*. Charlus se donne en spectacle : le narrateur le livre de cette manière au lecteur comme à un spectateur de burlesque ou de travesti. L'ingénuité du héros, non contredite par le narrateur, appartient au comique de convention.

Ainsi, dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, le narrateur ne se met pas un instant en avant pour commenter l'erreur du héros sur la personne de Charlus, contrairement à ce qu'il vient de faire pour l'antisémitisme de Bloch ; la vraie nature du baron, son secret ne sont pas déchiffrés par le héros, mais ils ne sont pas non plus exposés par le narrateur, fût-ce sous la forme d'une annonce ou d'une mise en garde. Dans *Le Côté de Guermantes I*, à la sortie de la réception chez Mme de Villeparisis, le sens des propositions que lui fait Charlus n'est pas davantage entendu par le héros : la situation comique est donc la même, celle du quiproquo autorisant le narrateur à donner Charlus en pâture au lecteur. Or, seul le silence absolu du narrateur permet de maintenir ce malentendu. Il suffirait d'un mot de lui pour suspendre la duplicité du lecteur et arrêter la comédie. Le héros a accepté d'accompagner Charlus, dont les yeux ont de nouveau été jugés « pareils à ceux d'un marchand en plein vent qui craint l'arrivée de la *Rousse* » (*CG I*, 260), et Mme de Villeparisis n'est pas heureuse de l'apprendre : « Elle en parut contariée. S'il ne s'était agi d'une chose qui ne pouvait intéresser un sentiment de cette nature, il m'eût paru que ce qui me semblait en alarme à ce moment-là chez Mme de Villeparisis, c'était la pudeur. Mais cette hypothèse ne se présenta même pas à mon esprit » (*CG I*, 274). Ici, le jeu entre héros et narrateur est serré. Le héros avait noté la

contrariété de la tante de Charlus, et la phrase qui suit a tout l'air de représenter une réflexion qu'il se serait faite sur le moment. Le héros aurait jugé que la « pudeur » de Mme de Villeparisis était inquiétée par son projet de départ avec Charlus, « s'il ne s'était agi d'une chose [le départ du héros avec Charlus] qui ne pouvait intéresser un sentiment de cette nature [la pudeur] ». Qui énonce cette interprétation, y compris cette subordonnée conditionnelle avec sa double négation compliquée ? La syntaxe n'est pas ambiguë : elle voudrait que ce soit le héros, qui, à première vue, aurait bien lu de la pudeur offensée dans l'expression contrariée de Mme de Villeparisis, mais qui, se reprenant, n'aurait pas vu pourquoi son départ avec Charlus pouvait le moins inquiéter la pudeur de la marquise. Tout plaide pour une délibération du héros. Pourtant, la phrase suivante, incontestablement du narrateur, dénie même cette double détente de la réflexion du héros : « Mais cette hypothèse ne se présenta même pas à mon esprit. » Autrement dit, l'interprétation, même momentanée, par la pudeur alarmée, ne fut pas un seul instant le fait du héros. À qui donc l'attribuer dans ce cas ? Elle flotte entre le héros, qui ne l'a pas faite, et le narrateur, qui en sait assez pour que le départ d'un jeune homme avec le baron doive lui paraître une cause d'alarme légitime pour la vieille dame. Si la phrase appartenait au narrateur, qui se remettait dans la peau du héros et revivait l'expression contrariée de Mme de Villeparisis, il ne pourrait pas, lui, juger cette expression sans objet. Le lecteur se trouve donc devant un passage ininterprétable, car il n'est assignable ni au héros ni au narrateur, ne peut représenter le point de vue ni de l'un ni de l'autre.

Or, ce n'est pas fini. Mme de Villeparisis, voulant vérifier que l'intention du héros est bien de partir avec son neveu, s'attire cette réponse énorme : « J'en suis enchanté. Du reste nous sommes plus amis que vous ne croyez, madame et je suis décidé à tout pour que nous le soyons davantage » (*CG I*, 274). La marquise a donc toutes les raisons de s'alarmer, et en effet : « De contrariée, Mme de Villeparisis sembla devenue soucieuse » (*CG I*, 274). À ce point, le narrateur en remet : « Ce premier émoi de Mme de Villeparisis eût ressemblé, n'eussent été les circonstances, à celui de la pudeur. Son insistance, son opposition auraient pu, si l'on n'avait consulté que son visage, paraître dictées par la vertu » (*CG I*, 274). De nouveau, qui parle ? Quel est le sujet de l'énonciation ? Le narrateur reconstitue-t-il les sentiments du héros, comme le dénouement de la petite scène tend à le faire penser : « Mme de Villeparisis semblait tenir tant à ce que je partisse que, pensant peut-être qu'elle avait à causer d'affaires importantes avec son neveu, je lui dis au revoir » (*CG I*, 274). La place de l'adverbe *peut-être*, modifiant *pensant* et non le verbe de la subordonnée (« pensant peut-être qu'elle avait à causer... ») et non pas « pensant que peut-être elle avait à causer... », plaide en ce sens : le narrateur avouerait par cette adverbe son incertitude sur l'état d'esprit du héros. Mais alors, et comme précédemment, le narrateur ne peut pas de bonne foi opposer les circonstances (« n'eussent été les circonstances ») et le visage de Mme de Villeparisis (« si l'on n'avait consulté que son visage ») : le narrateur sait que ces deux données ne sont pas contradictoires, tout au contraire. Nous nous trouvons une deuxième fois face à un raisonnement qui ne peut être tenu ni par le héros (si innocent, d'après le narrateur, que « cette hypothèse ne se présenta même pas à [son] esprit »), ni par le narrateur (si éclairé, après *Sodome et Gomorrhe I*, que cette même hypothèse ne peut pas ne pas se présenter à son esprit). Nous nous trouvons donc confrontés à une suite de phrases incohérente, à un passage logiquement impossible.

Pour redresser la difficulté, la tentation est forte de supposer que l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, ont menti, que le héros, devant l'expression de pudeur outragée évidente sur le visage de Mme de Villeparisis, n'a pas pu ne pas faire l'hypothèse, fût-ce un instant, qu'il s'agissait bien de cela – de pudeur outragée –, et que le narrateur ne peut pas ne pas concéder que le visage de Mme de Villeparisis (sa pudeur outragée) était en harmonie avec les circonstances (le départ du héros avec Charlus). Le héros savait bien ce qu'il faisait, comme l'indiquent ses rodomontades et provocations (« [...] nous sommes plus amis que vous ne croyez, madame et je suis décidé à tout [...] »). Tout le passage est fondé sur un « double entendre », mais ni le héros ni le narrateur n'en prennent la responsabilité, qui est donc renvoyée au lecteur, compromis peu à peu par la duplicité que le texte exige de lui. Mais reconnaissons que le « double entendre » du héros (« je suis décidé à tout ») n'est pas plus forcé que celui de Charlus décrétant à la page suivante : « Dans le fond de notre tonneau, comme Diogène, nous demandons un homme » (CG I, 275).

Le texte pose problème : il n'est pas acceptable suivant ses propres règles. Mais que dire ? Comment trancher ? Le narrateur le sait et va aussi loin qu'il le peut en jouant avec le feu. C'est encore le cas lorsque Charlus insinue : « Je voudrais, monsieur, [...] que vous ne puissiez pas vous méprendre sur le caractère purement désintéressé et charitable de la proposition que je vais vous adresser » (CG I, 276). Ou un peu plus loin, lorsque tous deux croisent le chargé d'affaires de Belgique : « En nous voyant M. d'Argencourt parut contrarié [le même adjectif que pour Mme de Villeparisis], jeta sur moi un regard de méfiance, presque ce regard destiné à un être d'une autre race que Mme de Guermantes avait eu pour Bloch » (CG I, 282). Le mot *race* est bien là, tout juste atténué par l'adverbe *presque*, associant le héros et Bloch. Et le commentaire est bien le fait du héros, comme l'établit le système des temps (*parut, jeta, avait eu*). Mais rien ne saurait perturber son innocence entêtée : « [M. d'Argencourt] m'observa ce soir-là avec un curiosité qui n'avait rien de sympathique et sembla même avoir à vaincre une résistance quand, en nous quittant, après une hésitation, il me tendit une main qu'il retira aussitôt » (CG I, 282). Le lecteur, contraint d'intervenir pour compléter le texte, est définitivement impliqué.

Deux incidentes peuvent toutefois être considérées comme des « préparations » au cours de cette scène. D'abord, M. de Charlus fait allusion aux « circonstances que vous apprendrez peut-être un jour » (CG I, 277) et qui expliqueraient au héros la richesse de sa personnalité ; le narrateur se garde cependant de les élucider. Ensuite, vers la fin de la scène, Charlus encourage le héros à cultiver l'amitié de son neveu Saint-Loup, si différent de « ces efféminés comme on en rencontre tant aujourd'hui, qui ont l'air de petits truqueurs » (CG I, 285). Ici, une parenthèse du narrateur fait par exception le partage entre passé et présent : « Je ne savais pas le sens de cette expression d'argot : "truqueur". Quiconque l'eût connu eût été aussi surpris que moi » (CG I, 285). TRUQUEUR : « homme qui se prostitue à des hommes et qui se livre ensuite à un chantage », nous apprennent dictionnaires et éditions savantes (la parenthèse du narrateur est peu utile au lecteur d'aujourd'hui, à qui le sens du mot n'est pas plus familier qu'au jeune héros : c'est de l'argot vieilli selon le Robert). Mais la liaison entre les deux propositions devient du coup d'autant plus déconcertante. Le héros ne savait pas le sens exact du mot employé par Charlus, mais quelqu'un qui l'aurait su aurait été aussi surpris que lui. L'objection est évidente : pourquoi donc aurait-il été surpris s'il ne savait pas ce qu'était

un truqueur en argot et ne pouvait donc interpréter le mot que comme un synonyme lâche de tricheur ou de menteur ? S'il ne connaissait pas le sens argotique du mot, il n'avait nulle raison d'être surpris. La suite de la parenthèse touche cependant au plus près de l'aveu sur le secret de Charlus :

Les gens du monde aiment volontiers à parler argot, et les gens à qui on peut reprocher certaines choses, à montrer qu'ils ne craignent pas de parler d'elles. Preuve d'innocence à leurs yeux. Mais ils ont perdu l'échelle, ne se rendent plus compte du degré à partir duquel une certaine plaisanterie deviendra trop spéciale, trop choquante, sera plutôt une preuve de corruption que de naïveté (*CG I*, 285).

On retrouve le raisonnement fait à propos de Bloch et de la judaïté dans les *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (il ne sait pas jusqu'où ne pas aller trop loin), mais cette fois sans être censé savoir à quoi il s'applique puisque rien n'a encore été rendu explicite sur ce qu'il peut y avoir de reprochable en Charlus. De quoi veut-il montrer qu'il ne craint pas de parler ? Sur quel terrain risque-t-il de prouver sa corruption plutôt que son innocence ? Tout le monde a compris sans que rien ne fût dit, ce qui était en effet l'intention du narrateur. Cette parenthèse établit formellement qu'il compte sur l'accord implicite du lecteur, sur sa complicité dans le non-dit, bien avant que *Sodome et Gomorrhe I* ne prenne Charlus en flagrant délit. Nous nous entendons, nous savons depuis longtemps de quoi il retourne, et c'est pour cela que nous avons plaisir à voir le héros s'approcher d'aussi près de la gueule du loup.

L'ennui, c'est que l'interprétation que fait le narrateur au sujet de Charlus peut lui être opposée. Le baron se tient dangereusement au bord de la dénégation et de l'aveu ; il parle trop de l'inversion pour ne pas se rendre suspect à tous ses interlocuteurs. Or n'est-ce pas aussi le cas du narrateur ? Plaignant le sort de l'écrivain qui se trouve condamné à parler de l'inversion, il en arrive d'ailleurs à demander lui-même : « [...] cet objet, quelle obscure inclination, quel fascinateur effroi le lui avait fait choisir ? » (*P*, 195). Mais la question est aussitôt délaissée.

Les bévues du récit à propos de l'homosexualité peuvent sans doute suggérer une complicité ou une gêne du narrateur et diminuer sa crédibilité auprès du lecteur, mais ce n'est pas le plus important. Comme rien n'est dit, que rien n'est écrit, le lecteur n'a pas le droit de conclure ; il est donc condamné à une perplexité interminable. En sortir, trancher, c'est faire violence au texte, dénoncer le contrat de lecture qu'on avait peu à peu accepté, un contrat léonin puisque tous les coups, ou à peu près, sont permis au narrateur. Mais poursuivre la lecture, c'est se compromettre à la place du narrateur, car les failles logiques et les apories narratologiques sont si nombreuses et récurrentes, lorsqu'il s'agit de l'inversion, que le lecteur qui ne se rebelle pas contre elles se rend irrémédiablement complice du narrateur, sur le dos de Charlus ou du héros. Le lecteur reconnaît que le texte est paradoxal et exige sa collaboration silencieuse. Tout lecteur de la *Recherche* est de connivence avec le narrateur ; il prend sur soi la duplicité du texte faute de pouvoir l'attribuer avec certitude à qui que ce soit, et pour finir, c'est lui qui est de mauvaise foi.

Qu'il y ait une analogie entre judaïté et homosexualité dans la *Recherche*, c'est encore une évidence, que de nombreux détails confirment. Après la sortie antisémite de Bloch sur la plage de Balbec, la première rencontre du héros et de Charlus est enchâssée,

comme je l'ai rappelé, dans le projet d'un dîner avec Saint-Loup chez les Bloch, tandis que la promenade du héros en compagnie du baron, après la réception chez Mme de Villeparisis, contient une longue tirade antisémite de Charlus sur l'ami du héros. Dans *Sodome et Gomorrhe I*, on se souvient du recouvrement de Sion et de Sodome par l'intermédiaire de l'application aux sodomites de la phrase de la Genèse sur les descendants de Jacob : « Si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il pourra aussi compter cette postérité » (SG, 33). De nouveau, je voudrais prendre la question de biais, du point de vue du lecteur, ou des contraintes que le texte lui impose, des difficultés qu'il lui pose. Quelles hypothèses le lecteur est-il conduit à faire sur le héros et sur le narrateur, sur leurs positions devant la question juive ?

Proust était juif, ou du moins nous le tenons pour juif bien qu'il fût baptisé et élevé dans la religion catholique. Mais sa mère était juive, et sa naissance après un mariage mixte n'a pas empêché qu'il fût – et qu'il soit toujours – unanimement perçu comme juif, de même que Swann, ainsi que l'atteste une répartie de Mme de Gallardon sur l'amitié qui le lie, bien que juif (comme si la conversion de son grand-père et le mariage mixte dont il est issu étaient nuls et nonavenus), à la sœur et belle-sœur de deux archevêques : « Je sais qu'il est converti, et même déjà ses parents et ses grands-parents. Mais on dit que les convertis restent plus attachés à leur religion que les autres, que c'est une frime, est-ce vrai ? » (CS, 329). Proust était donc juif, mais le héros ne l'est pas, ou du moins ne trouvons-nous rien de positif dans le roman à ce sujet. Comme pour l'inversion tout à l'heure, trancher, c'est se mettre en tort par rapport au texte. Mais il est impossible de ne pas observer, ici encore, la grande sensibilité du narrateur à la question juive. Comme Bloch parlant des juifs, ou Charlus parlant des invertis, le narrateur joue sur la complaisance de son interlocuteur, ou du moins est-ce la conclusion dans laquelle le lecteur est peu à peu enfermé.

Repartons de l'irruption de « cet antisémite » de Bloch hors de sa tente sur la plage de Balbec. Loin de nier le « fourmillement d'israélites qui infestait Balbec » (JF, 305) et fâchait son ami, le narrateur lui donnait raison dans son constat et il ajoutait même, renvoyant à un savoir scolaire inattaquable, que « [...] cette colonie juive était plus pittoresque qu'agréable. Il en était de Balbec comme de certains pays, la Russie ou la Roumanie, où les cours de géographie nous enseignent que la population israélite n'y jouit point de la même faveur et n'y est pas parvenue au même degré d'assimilation qu'à Paris par exemple » (JF, 306). Pour les cours de géographie, plutôt qu'à l'école primaire et au lycée, où il devait être fort peu question de la législation discriminatoire contre les juifs en Europe orientale, je retrouve une allusion possible à l'enseignement d'Anatole Leroy-Beaulieu, spécialiste de l'Empire russe et de l'antisémitisme, suivi par Proust à l'École libre des sciences politiques, en 1892⁶. Mais c'est avant tout la comparaison qui m'intéresse – Balbec ressemble à la Russie et à la Roumanie, en somme à Paris avant la Révolution et l'émancipation des juifs de France en 1791 –, car ce rapprochement tend à expliquer les sentiments antijuifs à Balbec comme une survivance du passé, de l'Ancien Régime, un retard destiné à disparaître avec les progrès de l'assimilation, au lieu de voir dans la présence des juifs à Balbec, lieu de villégiature récemment mis à la mode⁷, une conséquence de l'assimilation elle-même. Balbec est une excroissance, un microcosme de

⁶ Sur Anatole Leroy-Beaulieu, voir mon article « Le profil assyrien » cité en note 2.

⁷ Sur la villégiature des juifs parisiens au bord de mer comme phénomène sociologique nouveau, voir : Antoine Halff, « Lieux d'assimilation, lieux d'identité : les communautés juives et l'essor des stations thermales et balnéaires à la Belle Époque », *Pardès*, n° 8, 1988, p. 41-57.

Paris, et l'hostilité aux juifs qui s'y manifeste, loin de représenter un anachronisme, est un indice du nouvel antisémitisme français lié à la visibilité croissante des juifs parmi les élites bourgeoises. Mais le narrateur a tendance, comme on en verra d'autres exemples, à présenter l'antisémitisme contemporain comme une survivance de l'Ancien Régime, et non comme une suite de l'assimilation.

D'autres petits passages analogues sont encore plus troublants, comme ces remarques d'Albertine et d'Andrée sur les sœurs de Bloch, qu'elles croisent dans les rues de Balbec :

Mes amies ne les connaissaient pas. « On ne me permet pas de jouer avec des israélites », disait Albertine. La façon dont elle prononçait « issraélite » au lieu d'« izraélite » aurait suffi à indiquer, même si on n'avait pas entendu le commencement de la phrase, que ce n'était pas de sentiments de sympathie envers le peuple élu qu'étaient animées ces jeunes bourgeoises, de familles dévotes, et qui devaient croire aisément que les juifs égorgaient les enfants chrétiens (*JF*, 464-465).

Comme si souvent dans la *Recherche*, l'observation porte sur une minutie linguistique, en l'occurrence la prononciation d'une lettre. Or « israélite » est l'euphémisme officiel servant à désigner les juifs assimilés : « du juif à l'israélite », comme on a balisé la voie de l'assimilation au XIX^e siècle, faisant de l'israélite un juif sans le judaïsme et posant du coup crûment la question de ce qui reste, de ce qui identifie un juif dans le siècle. Qualifier un juif d'« Assyrien », cela l'anoblit, en fait un juif de cour, tandis qu'« israélite » semble désormais le terme neutre, non marqué, conforme à la citoyenneté des juifs de France. Pourtant, la marque, la différence se réintroduit immanquablement, et il y a deux manières de prononcer le mot supposément neutre (*issraélite* et *izraélite*), qui restaurent subitement en lui l'opposition des adversaires et des partisans de l'assimilation, comme lorsque le duc de Guermantes, « pour donner à un nom israélite l'air plus étranger, ne prononça pas le *ch* de Bloch comme un *k*, mais comme dans *hoch* en allemand » (*CG II*, 188). On a donc affaire à un phénomène nouveau, moderne, postérieur à l'assimilation et probablement à la République. Mais, succédant à ce qui est déjà une litote – Albertine et Andrée n'ont « pas de sentiments de sympathie pour le peuple élu » –, la périphrase utilisée par le narrateur pour signifier l'antisémitisme des jeunes filles en fleurs, est encore plus intéressante : « ces jeunes bourgeoises, de familles dévotes », tournures désignant la bourgeoisie catholique comme repaire de l'antisémitisme ordinaire, « devaient croire aisément que les juifs égorgaient les enfants chrétiens ». Le narrateur renvoie ainsi à l'un des indices les plus traditionnels de l'antijudaïsme, la croyance au meurtre rituel, pour désigner « la haine des juifs » qui anime Albertine (*CG II*, 46), par exemple lorsqu'elle traite Bloch de « youpin » (*JF*, 443). Certes, cette croyance n'avait pas totalement disparu au temps de l'affaire Dreyfus, et des manifestations antijuives se sont encore parfois fondées sur l'accusation de meurtre rituel au tournant du siècle – la dernier procès de meurtre rituel en Russie s'est terminé par l'acquiescement de Mendel Beilis à Kiev en 1913 –, mais ce n'en est pas moins une autre forme d'antisémitisme – économique, politique, idéologique – que Proust repère par une telle périphrase, même si elle affecte elle aussi largement les catholiques.

Le narrateur résiste, semble-t-il, à reconnaître l'antisémitisme moderne pour ce qu'il est ; il en décrit les effets sans en désigner les causes. Hannah Arendt jugeait que « [l]e tableau que nous offre Proust montre que, contrairement à l'opinion bien

évidemment intéressée exprimée par le judaïsme officiel, jamais l'origine juive ne joua un rôle aussi décisif dans la vie privée et dans l'existence quotidienne que chez les juifs assimilés de cette époque⁸. » Mais la représentation de l'antisémitisme moderne dans les termes de la croyance au meurtre rituel, c'est-à-dire de la vieille judéophobie chrétienne, montre de la part du narrateur beaucoup moins de lucidité que Hannah Arendt ne lui en prête. Cette périphrase, ou cet euphémisme signalant l'antisémitisme moderne par une croyance traditionnelle, révèle à mon sens que le narrateur, tout en constatant la violence de l'antijudaïsme contemporain, en dénie pourtant la nouveauté, l'originalité, et donc les dangers. Pour souligner l'aveuglement des juifs émancipés devant la montée de l'antisémitisme, Hannah Arendt prend d'ailleurs un exemple qui rappelle exactement la comparaison faite par le narrateur entre Balbec et l'Europe orientale : « Ils refusèrent d'admettre l'existence d'un antisémitisme politique tel qu'il s'était manifesté dans les pogromes de Russie et de Roumanie : ils ne voulaient voir là qu'une survivance du Moyen Age et non une réalité moderne⁹. »

Que l'antisémitisme soit présenté dans la *Recherche* sous la forme de la vieille judéophobie chrétienne, cela est encore manifeste dans les grandes tirades de Charlus sur Bloch, la première durant cette promenade avec le héros déjà évoquée à propos de l'homosexualité, au sortir de la réception chez Mme de Villeparisis, la seconde à Balbec, dans *Sodome et Gomorrhe II*. Pour M. de Charlus, qui encourage le héros à avoir des amis étrangers comme Bloch, il n'y a pas de juifs français. Le baron se replace d'entrée de jeu avant la Révolution, et le narrateur lui rappelle avec discrétion le cours de l'histoire : « Je répondis que Bloch était français. “Ah ! dit M. de Charlus, j'avais cru qu'il était juif” » (*CG I*, 278). Puis il applique le même raisonnement à Dreyfus, évidemment innocent à ses yeux puisqu'il n'a pas pu trahir la France : « Je crois que les journaux disent que Dreyfus a commis un crime contre sa patrie [...]. En tout cas le crime est inexistant, le compatriote de votre ami aurait commis un crime contre sa patrie s'il avait trahi la Judée, mais qu'est-ce qu'il a à voir avec la France ? » (*CG I*, 278). Le héros, toujours sans insister, rappelle au baron la citoyenneté des juifs de France et mentionne, suivant un argument courant, leur patriotisme français : « J'objectai que, s'il y avait jamais une guerre, les juifs seraient aussi bien mobilisés que les autres. “Peut-être, et il n'est pas certain que ce ne soit pas une imprudence. [...] Votre Dreyfus pourrait plutôt être condamné pour infraction aux règles de l'hospitalité” » (*CG I*, 278). Charlus passe alors sans transition à des fantasmes sacrilèges, imaginant Bloch frappant son père et sa mère. Lorsque le héros lui fait valoir que la mère de Bloch est morte et que le fils risquerait de crever les yeux de son père, il s'attire cette réplique de Charlus : « Quant aux yeux crevés, justement la Synagogue est aveugle, elle ne voit pas les vérités de l'Évangile » (*CG I*, 279). Comme l'établit ce poncif sur l'aveuglement des juifs, identifiés à la synagogue, l'antijudaïsme charlusien appartient bien à la vieille haine chrétienne contre le peuple déicide.

Dans *Sodome et Gomorrhe II*, c'est encore plus nettement cette variante pré-révolutionnaire du sentiment antijuif qui anime la longue tirade de Charlus sur le « curieux goût du sacrilège, particulier à cette race » (*SG*, 490), que le baron impute aux juifs. Les juifs parvenus, comme il s'en indignent, n'ont point cessé qu'ils n'achètent des terres de vieux noms chrétiens, comme « le Prieuré, l'Abbaye, le Monastère, la

⁸ H. Arendt, *Sur l'antisémitisme* (1951), trad. fr., Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 186.

⁹ *Ibid.*, p. 255.

Maison-Dieu » ; ils se précipitent au spectacle de *La Passion* durant la Semaine sainte, « exultant à la pensée qu'ils vont mettre une seconde fois le Christ sur la Croix, au moins en effigie » (SG, 490). On en est encore à la haine du peuple déicide. Charlus s'offusque de la proximité de la rue des Blancs-Manteaux, où le père de Bloch a ses bureaux, et de « la *Judengasse* de Paris », « le ghetto parisien », la rue des Rosiers, dont Charlus ne se rappelle pas le nom, avant d'ajouter : « C'est du reste par là que demeurerait un étrange juif qui avait fait bouillir des hosties, après quoi je pense qu'on le fit bouillir lui-même, ce qui est plus étrange encore puisque cela a l'air de signifier que le corps d'un juif peut valoir autant que le corps du bon Dieu » (SG, 492). La profanation de l'hostie était en effet une manie juive, du moins d'après l'antijudaïsme traditionnel de l'Église, ce que Bernard Lazare ne manquait pas de trouver bizarre : « Quant aux juifs accusés de recueillir le sang des hosties, l'accusation est absurde, car jamais le juif n'a cru à la présence du Christ dans l'hostie. S'il y avait cru, il y a des chances pour qu'il se fût converti. C'était même généralement ce qui arrivait¹⁰. » Le délire antisémite de Charlus se rattache à des fantasmes très anciens, médiévaux et chrétiens, fort éloignés de la réalité des manifestations antisémites contemporaines de l'affaire Dreyfus.

En face de ces tirades judéophobiques de Charlus, deux attitudes me semblent possibles pour le lecteur, qui toutes deux associent en fait le narrateur au judaïsme, ou à la judaïté. Suivant la première, qui correspond à peu près inévitablement à notre position historique de lecteurs de la seconde moitié du XX^e siècle, après la Shoah, ces diatribes ne sont acceptables – lisibles, tout simplement – que si on les interprète par l'ironie, et cette ironie n'est tolérable, et même légitime, que comme de l'auto-ironie, c'est-à-dire si on fait l'hypothèse que ces propos sont cités par un juif, si un membre de la communauté juive en est le narrateur. Les mêmes développements figurant dans la correspondance de Proust, par exemple sur le goût des juifs pour les noms de lieux – ou les lieux de noms – chrétiens¹¹, n'exercent pas le même effet (la même répulsion) parce qu'ils sont proférés par un homme que nous identifions comme juif et qu'elles sont adressées à un ami lui aussi juif, mais transposées dans la bouche de Charlus elles deviennent franchement antisémites, et donc intolérables. Écrite par Proust à un ami juif, la même réplique apparaît comme de l'auto-ironie ou de l'auto-dérision, moins un signe de masochisme qu'un essai de conjuration, comme si la victime de l'antisémitisme forçait elle-même les défauts prêtés aux juifs par leurs ennemis, se moquait de soi avant que les autres ne le fassent et afin de prévenir leurs agressions, ou de s'armer contre elles. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'antisémitisme propre à l'humour juif, y compris la remarque de Bloch sur les juifs de Balbec, comme une tragi-comédie ou grand-guignol où l'on joue à se faire peur pour maîtriser l'effroi. Sous la plume de Proust, la cruauté de ses caricatures antisémites paraît atténuée car elles fonctionnent comme des hyperboles magiques, des vaccins qui ont pour fonction d'immuniser contre l'antisémitisme ambiant. Nous lisons, nous entendons donc un propos antisémite différemment selon qu'il est énoncé par un juif, auquel cas nous le comprenons comme un acte de défense, un remède dans le mal, une haine de soi conjuratoire, ou par un non-juif, et il représente alors une injure. Ainsi les morceaux de bravoure antisémites de la *Recherche*, d'autant plus que le narrateur ne porte jamais de jugement sur leur contenu (il se demande comment, psychologiquement, tant de méchanceté peut coexister avec la bonté proverbiale de M. de Charlus, mais ne

¹⁰ Bernard Lazare, *L'Antisémitisme, son histoire et ses causes* (1894), Paris, Crès, 1934, 2 vol., t. II, p. 220, n. 1.

¹¹ Lettre de 1918 à Lionel Hauser, *Correspondance*, éd. Philippe Kolb, 1989, t. XVII, p. 160.

fait porter aucun commentaire idéologique sur l'antisémitisme dont les sorties du baron témoignent [CG I, 279]), ne sont excusables que si nous pouvons en imputer l'énonciation à un juif, fût-il converti. Le lecteur est scandalisé, mais, après tout, si ces propos sont rapportés par un juif, ils peuvent être entendus *cum grano salis*. Bref, nous lisons les attaques de Charlus contre les juifs comme des passages comiques, et d'ailleurs le baron est fou, et en plus il désire Bloch, et le narrateur lui-même qualifie son « discours [d'] antijuif ou prohébreu – selon qu'on s'attachera à l'extérieur de phrases ou aux intentions qu'elles recelaient » (SG, 492) : je soutiens simplement que cette interprétation serait moins accessible si le narrateur était non-juif.

Une seconde attitude est possible pour le lecteur, s'il reconnaît l'erreur du diagnostic porté dans la *Recherche* sur l'antisémitisme contemporain, constamment interprété comme un archaïsme. Hannah Arendt louait le point de vue exceptionnellement lucide de Proust sur la situation des juifs de France, mais elle donnait elle-même comme exemple d'aveuglement l'explication, reprise par le narrateur, des pogromes de l'Est comme une survivance. Il me semble en effet que la description de l'antisémitisme dans la *Recherche* se trompe de cible. C'est toujours l'antijudaïsme chrétien d'Ancien Régime que le texte met en scène – non seulement avec Charlus, lui-même personnage d'Ancien Régime –, et l'on n'y trouve rien sur l'antisémitisme moderne né des succès de l'assimilation. Dans le même sens, la conversion de son grand-père est donnée comme origine de l'ascension sociale de Swann, et nullement l'assimilation laïque dominante dès le Second Empire. Comme le disait pourtant Geneviève Straus : « J'ai trop peu de religion pour en changer¹². » L'insistance sur la conversion de Swann manque la nouveauté de l'assimilation au XIX^e siècle et de l'antisémitisme auquel elle a donné lieu. Revenons au commentaire du narrateur après la sortie de Bloch sur la surpopulation juive de Balbec : « Il en était de Balbec comme de certains pays, la Russie ou la Roumanie, où les cours de géographie nous enseignent que la population israélite n'y jouit point de la même faveur et n'y est pas parvenue au même degré d'assimilation qu'à Paris par exemple » (JF, 306). Suivant le narrateur, Balbec est en retard sur Paris, et l'on n'y a pas pris conscience de l'assimilation des juifs de France depuis 1791. Le diagnostic est manifestement faux. La villégiature balnéaire suit les succès de la communauté juive, elle est un signe de la réussite des juifs à Paris ; bref, Balbec est la vitrine de l'assimilation. Le narrateur décrit d'ailleurs aussitôt après, en contradiction avec son interprétation passéiste, les juifs à Balbec comme une « horde de fillasses mal élevées, poussant le souci des modes de “bains de mer” jusqu'à toujours avoir l'air de revenir de pêcher la crevette ou d'être en train de danser le tango », et des hommes en smoking et souliers vernis, c'est-à-dire comme une communauté trop vite arrivée et attachée au dernier cri de la mode (JF, 306). Loin de représenter un archaïsme, la surpopulation juive dans les classes dirigeantes et les élites sociales est tout au contraire un motif, ou même le motif principal, du nouvel antisémitisme ordinaire sous la III^e République. En rendre compte par la comparaison avec la Russie ou la Roumanie, ou encore dans les termes de la vieille judéophobie des théologiens contre le peuple déicide, c'est donc s'illusionner sur les causes de l'antisémitisme moderne, comme lorsque le narrateur attribue l'antipathie d'Albertine et d'Andrée pour le peuple élu à leur traditionalisme (bourgeoisie dévote, meurtre rituel), et non à leur modernité. Or cette erreur sur la nature de l'antisémitisme de la fin du XIX^e siècle, et du coup cette méconnaissance de sa gravité, si elles ne furent

¹² Voir A. Compagnon, *Connaissez-vous Brunetière ?*, op. cit., p. 75.

évidemment pas propres aux juifs, n'ont pas moins été largement répandues parmi les juifs assimilés au tournant du siècle.

Le narrateur de la *Recherche* partage ainsi l'illusion que Hannah Arendt dénonce comme celle de presque toute la communauté juive de France durant et après l'affaire Dreyfus, lisant, par excès d'optimisme, le nouveau en fonction du passé, sur le thème : « On en a vu d'autres. » Ainsi, en 1921 encore, quand *L'Action française* accepta d'insérer dans ses échos payants une citation d'un compte rendu de Fernand Vandérem, à condition que le titre *Sodome et Gomorrhe* fût omis, parce qu'il était obscène, et que le nom de l'auteur de l'article, ne fût pas mentionné, parce qu'il était juif, Proust recommanda à Gaston Gallimard d'obtempérer : « Comme avant tout je suis désireux de ne pas fâcher Léon Daudet, je serais d'avis d'accepter l'écho qu'ils proposeront (je crois que l'antisémitisme n'était pour rien dans la chose mais que sale juif est une "épithète homérique dans la maison") si l'écho est suffisamment élogieux pour compenser le manque de précision¹³. » Une fois de plus, c'est la remarque entre parenthèses qui est cruciale (on pourrait souvent se contenter de lire les parenthèses de Proust) : « l'antisémitisme n'[est] pour rien dans la chose mais [...] sale juif est une "épithète homérique dans la maison". » Nous devons bien entendu prendre garde de ne pas condamner les hommes du passé pour leur aveuglement au nom de ce que nous savons de l'histoire ultérieure, selon un schéma téléologique et anachronique que Jean Paulhan appelait la « prévision du passé »¹⁴, et Hannah Arendt a tort d'en vouloir aux juifs français que l'affaire Dreyfus ne convertit pas aussitôt au sionisme, mais elle a quand même raison de juger que l'interprétation optimiste de l'antisémitisme moderne suivant un modèle passé (que les juifs avaient surmonté), autrement dit le déni de la modernité de l'antisémitisme, fut un trait caractéristique de la communauté des juifs de France. Or le narrateur de la *Recherche* le partage. Hannah Arendt disait donc juste quand elle soulignait que nul mieux que Proust n'a montré que la qualité de juif n'avait jamais autant compté que sous la III^e République française, en plein succès de l'assimilation, mais il est indispensable de préciser que la *Recherche* en rend compte sur le modèle de la judéophobie traditionnelle d'Ancien Régime. Autrement dit, s'il reste vrai que la plupart des catholiques furent antisémites au tournant du siècle, leur antisémitisme n'était plus le vieil antijudaïsme chrétien. Seul un juif, par optimisme têtue, foi inébranlable dans ce que le narrateur appelle, à propos de la résistance de Swann à la maladie, « cette forte race juive, à l'énergie vitale, à la résistance à la mort de qui les individus semblent eux-mêmes participer » (*SG*, 103), pouvait le croire.

À la réflexion, les deux hypothèses que le lecteur d'aujourd'hui est amené à faire sur la position du narrateur face à la question juive ne s'excluent donc pas : 1. les morceaux antisémites de la *Recherche* ne sont tolérables pour lui, et justifiables comme de l'auto-ironie, que s'il fait l'hypothèse que le narrateur n'est pas non juif ; et 2. l'erreur de diagnostic du narrateur sur l'antisémitisme du tournant du siècle n'est explicable pour lui que s'il fait l'hypothèse qu'il s'agit d'un trait d'optimisme familial de la communauté juive, rapportant les nouvelles formes de haine à celles auxquelles on a résisté victorieusement dans le passé. Ces deux hypothèses sont d'ailleurs complémentaires et liées : c'est aussi parce que le narrateur met en scène l'antisémitisme comme un

¹³ Marcel Proust-Gaston Gallimard, *Correspondance*, éd. Pascal Fouché, Paris, Gallimard, 1989, p. 371.

¹⁴ Jean Paulhan, *Lettre aux Directeurs de la Résistance*, Paris, Éd. de Minuit, 1952, p. 30. Voir aussi Michael André Bernstein, *Foregone Conclusions : Against Apocalyptic History*, University of California Press, 1994.

archaïsme que les morceaux antisémites de la *Recherche* ne sont pas intolérables et qu'on peut en rire.

*

Mes raisons sont donc très différentes pour avancer que le lecteur d'aujourd'hui tend à voir dans le narrateur de la *Recherche* un complice des homosexuels et des juifs, ou plus exactement pour prétendre que le narrateur contraint le lecteur à adopter cette position de complicité, à prendre sur lui les présuppositions du texte : elles relèvent de l'analyse logique pour l'inversion, et de considérations éthiques quant à la question juive. On pourrait objecter que cette double conclusion représente une régression critique, un retour, par un détour sournois, au vieux positivisme biographique : Proust était juif et homosexuel, du coup son protagoniste doit l'être également. Mais ce n'est pas ce que je dis. Je soutiens qu'un certain nombre d'aberrations textuelles (logiques, éthiques) sont résolubles par le lecteur grâce à ces deux présuppositions, et ne sont probablement résolubles qu'à l'aide de ces deux présuppositions. Le lecteur peut aussi choisir de ne pas redresser ces impossibilités, il peut les laisser ouvertes, préserver l'incohérence du texte, ne pas répondre à ses provocations, encore que cela soit moins concevable pour l'antisémitisme, par rapport auquel j'ai fait jouer un argument irréversible : l'attitude du narrateur vis-à-vis de l'antisémitisme, notamment sa transcription désinvolte des tirades judéophobes de Charlus, n'est tolérable que si le narrateur est lui-même juif. Sur ces deux questions, l'homosexualité et la judaïté, le narrateur demande la complicité du lecteur, c'est-à-dire justement qu'il ne pose pas trop de questions.